

from Italimpianti dated November 3, 1972. The contents of Mr. Sicouri's letter of November 1972 to the bank have not been disclosed and apparently only Italimpianti is familiar with the instructions for the disposition of the funds.

21. Mr. Gray testified that he had discussed the whole matter with the Board of Directors, but the Minutes do not mention the transaction nor do they contain a resolution appointing an agent and authorizing payment of the \$2.5 million (U.S.). If Mr. Gray's testimony is correct, the Minutes were not adequately recorded by the Corporate Secretary.

22. On April 19, 1974, AECL issued a cheque for \$2,414,500, the Canadian equivalent of \$2.5 million (U.S.), and funds were sent by telegram from the Royal Bank, Ottawa, to Banca della Svizzera Italiana, Lugano, Switzerland in favour of the Intercontinental General Trading Establishment. Without a written contract, without evidence that services had been received, without an invoice, and without verification that Italimpianti had made their complete payment, AECL nevertheless issued a cheque for \$2.5 million (U.S.) to a company of which it knew nothing but the name. The Corporate Secretary, Treasurer and Internal Auditor apparently were all aware of the transaction, but did not see fit to question the President about the substance or manner of this payment.

23. The Auditor General did not report the payment to the House of Commons until his report for the year ended March 31, 1976, because he had not detected the transaction earlier. When he raised the matter, AECL officials made their first efforts to determine the identity of the agent and how the funds were used. In an effort to get more information, Mr. Foster, then President, Mr. Campbell, the new Chairman, and Mr. Gray, former President of AECL, met with Mr. Sicouri in Montreal on November 6, 1976.

24. Mr. Sicouri declined to divulge any information. In a letter dated December 17, 1976, responding to Mr. Campbell's request for as much detail as possible, Mr. Sicouri found the request for information "...rather unexpected", noting that "since 1972 the President of AECL stated your desire to ignore the identity and the specific functions of the agent...". Mr. Gray testified that Mr. Sicouri had insisted on AECL not knowing and that AECL had acquiesced.

25. Your Committee sent numerous letters to potential sources of information, but obtained nothing authoritative about the identity of the alleged agent or about the functions the agent performed.

Payments to Agents—Korea

26. The next CANDU reactor sale abroad was to South Korea. According to Mr. Gray, the sales efforts in this connection essentially started in 1968 when Mr. Shoul N. Eisenberg, President of United Development Incorporated (UDI) (In the

dans les 20 jours suivant l'entrée en vigueur du contrat conclu avec l'Argentine, et une fois qu'elle aurait reçu son versement initial. La lettre précisait que l'argent devait être acheminé de la façon décrite dans une lettre de l'Italimpianti datée du 3 novembre 1972. Le contenu de la lettre de M. Sicouri, datée de novembre 1972 et adressée à la banque, n'a pas été divulgué et il semblerait que seule l'Italimpianti connaisse les directives données pour la liquidation des fonds.

21. M. Gray a affirmé avoir discuté de toute cette affaire avec le Conseil d'administration, mais le procès-verbal ne fait mention, ni de la transaction, ni d'une résolution prévoyant l'embauchage d'un agent ou l'autorisation d'un paiement de 2.5 millions de dollars américains. Si l'affirmation de M. Gray est exacte, alors le procès-verbal ne fut pas adéquatement enregistré par le secrétaire de la corporation.

22. Le 19 avril 1974, l'EACL a émis un chèque de 2,414,500 dollars canadiens, l'équivalent de 2.5 millions de dollars américains. Cette somme a été télégraphiée, de la Banque Royale d'Ottawa à la Banca della Svizzera Italiana, Lugano, (Suisse), au compte de l'*International General Trading Establishment*. Sans contrat écrit, sans aucune preuve établissant que des services avaient été rendus, sans facture, et sans preuve que Italimpianti avait fait leur versement total, l'EACL a émis un chèque de 2.5 millions de dollars américains au nom d'une société dont elle ne connaissait que le nom. Le secrétaire de la corporation, le trésorier et le vérificateur interne étaient apparemment tous au courant de la transaction, mais n'ont pas jugé bon d'interroger le président au sujet de la nature de ce paiement et de la manière dont il devait être effectué.

23. Le vérificateur général n'a mentionné le paiement à la Chambre des communes que dans son rapport pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1976, parce qu'il n'avait pas décelé la transaction plus tôt. Lorsqu'il a soulevé l'affaire, les agents de l'EACL ont tenté pour la première fois de déterminer l'identité de l'agent et la façon dont les fonds avaient été utilisés. Afin d'obtenir plus de précisions, M. Foster, alors président, M. Campbell, le nouveau président du Conseil et M. Gray, ancien président de l'EACL, se sont réunis avec M. Sicouri à Montréal le 6 novembre 1976.

24. M. Sicouri a refusé de parler. Dans une lettre datée du 17 décembre 1976, en réponse à la demande de M. Campbell qui voulait obtenir le plus de détails possible, M. Sicouri a jugé la demande de renseignement «...plutôt inattendue,» et faisait remarquer que «depuis 1972, le président de l'EACL fait état de votre désir d'ignorer l'identité et les fonctions précises de l'agent...». M. Gray a témoigné du fait que M. Sicouri avait insisté sur l'ignorance de l'EACL ce que cette dernière a confirmée.

25. Votre Comité a adressé de nombreuses lettres à des sources éventuelles d'information, mais n'a rien obtenu de très important quant à l'identité du présumé agent ou à ses fonctions.

Paiements aux agents—Corée

26. La vente suivante d'un réacteur CANDU à l'étranger s'est faite avec la Corée du Sud. Selon M. Gray, les démarches de vente ont essentiellement débuté en 1968 lorsque M. Shoul N. Eisenberg, président de *United Development Incorporated*,